

ce, découlent abondantes sur tous les fidèles et sur la société chrétienne tout entière les eaux vives de la divine grâce, nous rend très agréable l'usage presque établi de tenir, à époques déterminées et dans les différents pays du monde, des congrès solennels sur un si grand Mystère.

C'est pourquoi, ayant appris qu'un congrès eucharistique se prépare à Montréal, chez les Canadiens, Nous, désirant lui donner de l'éclat et plaire à nos chers Fils l'Archevêque de Montréal qui a veillé avec un soin particulier à la solennité et à la splendeur de cette réunion tenue dans sa ville, et à l'Evêque de Namur qui, depuis longtemps, s'occupe de ces sortes de congrès, Nous avons résolu, cher Fils, de Vous charger de représenter Notre Personne à cette assemblée.

Ainsi, par ces Lettres, Nous Vous proclamons Notre Légat pour présider en notre Nom et à Notre Place au Congrès de Montréal. La mission qui Vous est confiée est conforme à votre piété et à votre rang. Elle est aussi très utile à l'accroissement de la vie chrétienne. Car par cette solennité, le Pain Eucharistique, affranchi de l'espace et de toute division, réunira les terres séparées par l'océan; il excitera les nations éloignées à revendiquer et à publier la gloire du Dieu Sauveur, ainsi qu'à honorer son Vicaire sur la terre par la fidélité et l'obéissance qui lui sont dues.

C'est pourquoi dans le Congrès lui-même on aura à discuter tout ce qui peut contribuer à mettre dans une plus grande lumière et à glorifier davantage la dévotion à cet Auguste Sacrement; pour que de la sorte les injures qu'on lui fait soient réparées; pour que l'usage fréquent de l'Eucharistie revive; pour que chacun se